



Spécial
Agents publics

Paris, le 6 novembre 2023

AVANCEMENT ACCELERE ET ACCES A LA CARRIERE EXCEPTIONNELLE

La campagne des opérations de carrière des agents de droit public se déroulera du 6 novembre 2023 au 12 janvier 2024 (instruction n° 2023-17 du 27 juin 2023 en ligne).

Des quotas qui ne surprennent personne par leur insuffisance !

Ainsi nos revendications demeurent :

Augmentation des quotas !

Refonte de la classification !

Celle validée par la CFDT, la CFE-CGC, la CGT et le SNAP en 2021 ne répond absolument pas aux légitimes questions de progression de carrière !

Pour information, dans la Fonction Publique, il est question aujourd'hui de négociations salariales ! FO au cœur de ces négociations, vous informera de leur progression, de leurs impacts sur les agents publics de Pôle emploi.

Tous avec **FO**, le syndicat de la feuille de paie, pour nos rémunérations et nos carrières.

Parlez-en autour de vous et du 13 au 23 novembre 2023, **VOTONS FO !**



<https://fo-pole-emploi.fr>

Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

Rejoignez-nous !

Adhérez

